



MARCHÉ DE NOËL DE ST-DENIS

Saint-Denis-De La Bouteillerie, 01 octobre 2018

Réservation de kiosque pour le Marché de Noël 17 et 18 novembre 2018

Chers exposants,

Le comité de développement de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie tiendra la **13^e édition** de son **Marché de Noël les 17 et 18 novembre** prochains.

Le thème du « *Marché de Noël* » est toujours le **CADEAU** et pour vous artistes, artisans et créateurs, cela implique des emballages de Noël. Il vous faudra prévoir **boîtes ou emballages cadeaux** pour les articles ou objets que vous présenterez à nos visiteurs. Le *Marché de Noël* se tiendra dans la **grande salle du Complexe municipal** de Saint-Denis-De La Bouteillerie au 5, Route 287.

C'est, pour vous, une occasion rêvée de présenter les fruits de votre travail. Le Marché de Noël est une vitrine **idéale** en cette période de préparation à Noël. Nous vous invitons dès maintenant à vous inscrire car le nombre de places est limité.

Vous trouverez en annexe, le contrat de location de kiosque et le formulaire de décharge de responsabilités que nous vous demandons **de compléter et de retourner avec le paiement.**

Le comité vous dit merci de votre participation !

Pour informations :

Sylvie Lévesque

418-498-2167 ou 418 894-7143 ou leselevagesdusud@videotron.ca



MARCHÉ DE NOËL DE ST-DENIS

CONTRAT DE LOCATION DE KIOSQUE

17 ET 18 NOVEMBRE 2018

Entreprise

Nom du responsable

Nature de l'entreprise

Adresse

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone

Courriel

Courte description des cadeaux proposés :

Prix de location: 50 \$ pour les deux jours, payable en entier à l'envoi du contrat

- Compte tenu du nombre de places restreint, le comité se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants par catégorie;
- Les heures d'ouverture sont de **10 h à 16 h** le samedi et le dimanche. **Les exposants sont tenus de respecter cet horaire pour le bon déroulement de l'événement;**
- **L'entrée des exposants se fera le samedi à partir de 8 h jusqu'à 9 h 30;**
- Le comité organisateur attribuera des emplacements dans le meilleur intérêt de tous;
- **Équipement fourni:** Une table de 6 pieds avec nappe et deux chaises. Par souci d'uniformité, on ne peut pas changer les nappes.
- L'électricité peut être fournie par le comité organisateur, au besoin. **Veillez le spécifier et apportez une rallonge;**

Si un permis de vente est requis, il est de la responsabilité du locataire de s'en procurer un.

Veillez indiquer vos besoins supplémentaires si désiré;

Électricité : OUI ____ NON ____

Électricité supplémentaire : OUI ____ nombre : ____ X 5 \$ = ____

NON ____

TOTAL : ____ \$

- À noter que la date limite pour la réception du contrat de location et du paiement est le 7 novembre 2018. Faire votre chèque à l'ordre du Comité de développement de Saint-Denis.

- Faire parvenir le tout à l'adresse suivante :

Comité de développement de Saint-Denis

Marché de Noël

A/S Mme Sylvie Lévesque

14, rang du Bras

Saint-Denis (Québec) GOL 2R0

FORMULAIRE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS

Le comité organisateur ne sera pas tenu responsable de la sécurité des objets exposés et/ou personnels ou de la marchandise en cas de vol, dommage causé par le feu, accident ou toute autre cause. Dans tous les cas, les exposants doivent posséder leur propre police d'assurance.

Représentant de l'entreprise

Responsable du Marché de Noël

Date de réception : _____